

trouvait cela déplacé. Je n'aime pas employer cette métaphore, mais c'est un peu la pelle qui se moque du fourgon. Ce qui est bon pour l'un l'est aussi pour l'autre. Les libéraux semblent aussi avoir fait volte-face sur cette question. Par conséquent, le ministre des Finances aurait dû au moins avoir la courtoisie de reconnaître à l'opposition officielle le droit de se permettre la même volte-face.

Pour ce qui est de la logique de la discussion, je suis porté à être d'accord avec le ministre des Finances. Je veux parler de la valeur de ses arguments contre ceux du chef de l'opposition. Je ne mets en doute ni le but ni les motifs qui sont à l'origine de la motion présentée, c'est-à-dire la motion n° 3. Cependant, il semble que l'opposition officielle devrait se préoccuper surtout de savoir si ce programme est acceptable. C'est là la question fondamentale. Est-ce, oui ou non, la meilleure façon de s'attaquer à l'inflation et de réglementer les revenus? Au lieu de cela, l'opposition officielle a avancé un argument qui porte plutôt à faux en disant que c'est la durée du programme qui est ici en cause.

J'ai écouté très attentivement l'intervention du chef de l'opposition. Elle a été entièrement consacrée à chercher à déterminer si le programme donnerait suffisamment de bons résultats en 18 mois ou s'il faudrait le prolonger au-delà. Il a soutenu qu'il serait acceptable de l'appliquer pendant 18 mois, mais que ce ne le serait plus au-delà. Je dirai franchement que ni moi ni mon parti n'arrivons à voir pourquoi. Au lieu de considérer le bill comme le fait l'opposition officielle et comme le ministre des Finances l'a présenté, c'est-à-dire comme l'expression d'une justice approximative, le NPD considère qu'il ne sert pas du tout la justice. C'est là à notre avis un aspect fondamental à examiner avant de juger si le programme est acceptable pour 18 mois, trois ans ou trente ans. Il s'agit certainement là d'une question qu'il faut se poser. Elle n'a pas été abordée dans l'enceinte parlementaire, ni par l'opposition officielle ni par le ministre des Finances dans sa réponse. La question est de savoir si le programme qu'on nous invite à accepter pour 18 mois ou plus est juste et réalisable.

Comme nous l'avons déclaré le jour de l'Action de Grâce après avoir rencontré le premier ministre (M. Trudeau), et après avoir eu la chance d'étudier le Livre blanc pendant quelques heures, le programme est pour commencer injuste et impossible à appliquer. Ensuite, il n'aborde pas dans leur ensemble les problèmes économiques auxquels se heurte le pays aujourd'hui. Aux yeux du Nouveau parti démocratique, ces deux faits sont autant de raisons pour voter contre ce programme.

J'aimerais, en passant, traiter du dernier point, le manque de portée de la politique économique. Je conseille au ministre des Finances et à la Chambre de se reporter à l'article écrit par deux économistes de l'Université York et publié dans les pages financières du *Globe and Mail* d'aujourd'hui. Ils signalent—nous l'avons d'ailleurs fait il y a quelques semaines et au printemps dernier à l'époque du budget—que le chômage atteindra un niveau record dans notre pays. Cet article ne sort pas de la plume de deux socialistes: nous le devons à deux économistes orthodoxes mais compétents. Ils ont fait des prévisions ainsi qu'une analyse du programme que nous propose le gouvernement. Ils ont signalé que le taux de chômage pourrait atteindre 9.5 p. 100 en 1976. Cette perspective devrait chagriner n'importe quel ministre des Finances. Elle devrait certes inquiéter l'opposition officielle.

Nous discutons actuellement le programme économique le plus complet jamais présenté par un gouvernement depuis la Seconde Guerre mondiale. Il ne comprend toute-

Loi anti-inflation

fois aucune proposition constructive pour enrayer le chômage et l'inflation. En fait, il va même accroître le chômage étant donné sa nature et les mesures restrictives qu'il propose en matière de politique monétaire et fiscale. Je l'ai dit le jour où nous en avons entendu parler pour la première fois: ce programme est injuste et il n'atteindra pas son but qui est de tenter de juguler l'inflation. Le parti néo-démocratique le rejette parce qu'il se borne à essayer de lutter contre l'inflation sans tenir le moindre compte du fait que d'ici un an environ, nous connaissons le taux de chômage le plus élevé depuis la crise économique.

● (1710)

Nos porte-parole au comité ont joué intégralement leur rôle. Je n'étais pas là, mais j'ai lu les rapports. Les membres de mon parti ont soulevé toutes les questions qui avaient été abordées au moment de la deuxième lecture, à savoir les répercussions du bill sur les pauvres et les non-syndiqués, le traitement de faveur qu'il procure aux membres des professions libérales qui peuvent échapper à la réglementation, les échappatoires qui existent dans le domaine de la réglementation des prix, les échappatoires qui avantagent les sociétés. Permettez-moi d'ajouter que les questions posées au comité par les députés de tous les partis n'ont obtenu aucune réponse satisfaisante du ministre des Finances. C'est M. Pepin ou M^{me} Plumtre qui ont répondu d'une façon que nous appréhendions d'ailleurs—aux questions dubitatives soulevées au comité.

Le bill qu'on nous propose réglementera les salaires et les traitements mais absolument pas les prix. Au moment où cette proposition a été annoncée, M. Pepin a déclaré qu'elle contenait 111 échappatoires. Il n'a pas employé le mot «échappatoire», mais il a dit qu'il y avait 111 moyens de contourner ces directives. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que ces échappatoires allaient profiter aux banques, aux chaînes de magasins d'alimentation, à l'industrie et aux membres des professions libérales. Il n'y a aucune échappatoire pour le salarié moyen. A notre avis il ne s'agit pas tant d'une justice approximative que de son manque total. Nous ne pouvons donc accepter cette mesure même à titre anti-inflation puisqu'elle n'aborde pas nos problèmes économiques avec une vue d'ensemble.

J'ai été fortement déçu de constater qu'au cours du débat de la deuxième lecture, aucun ministre n'a fait la moindre tentative pour justifier le programme contenu dans le bill dont nous sommes saisis. Vous vous souvenez, monsieur l'Orateur, que dans des discours qu'il a prononcés il y a environ un an, le premier ministre (M. Trudeau) a dit qu'il fallait adopter une tactique qui réglerait la question des hausses salariales. Le ministre des Finances d'alors (M. Turner) et le ministre d'alors de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) ont avancé des arguments semblables. Les salaires, d'après eux, étaient la principale source d'inflation.

Pourtant, ni au comité ni au cours du débat sur la deuxième lecture on n'a pu fournir des preuves à l'appui de cette thèse. Les citoyens sont plutôt portés à croire le contraire. Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a dit dans un discours à Saskatoon qu'il n'était pas exact que les augmentations de salaire soient responsables de l'inflation et a fait remarquer que lesdites augmentations n'ont fait que suivre la hausse du coût de la vie mais qu'elles n'étaient pas la cause de sa cherté. Il semble que la morale veuille qu'on s'attaque aux causes les plus directes de l'inflation après quoi on pourrait s'attendre à une baisse des demandes salariales. C'est précisément ce qui s'est passé.